Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

LES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE

Renforcement des partenariats pour combattre le VIH/sida et la discrimination

p.a.u.education

« Répondre au sida par la condamnation ou par des insultes à l'égard des personnes vivant avec le sida ne fait que repousser l'épidémie dans la clandestinité en créant les conditions idéales à la propagation du VIH. »

Peter Piot, directeur exécutif de l'ONUSIDA

« L'éducation de base doit devenir un espace libre de toute exclusion et discrimination. »

Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO

Adultes et enfants vivant avec le VIH/sida dans le monde,2002

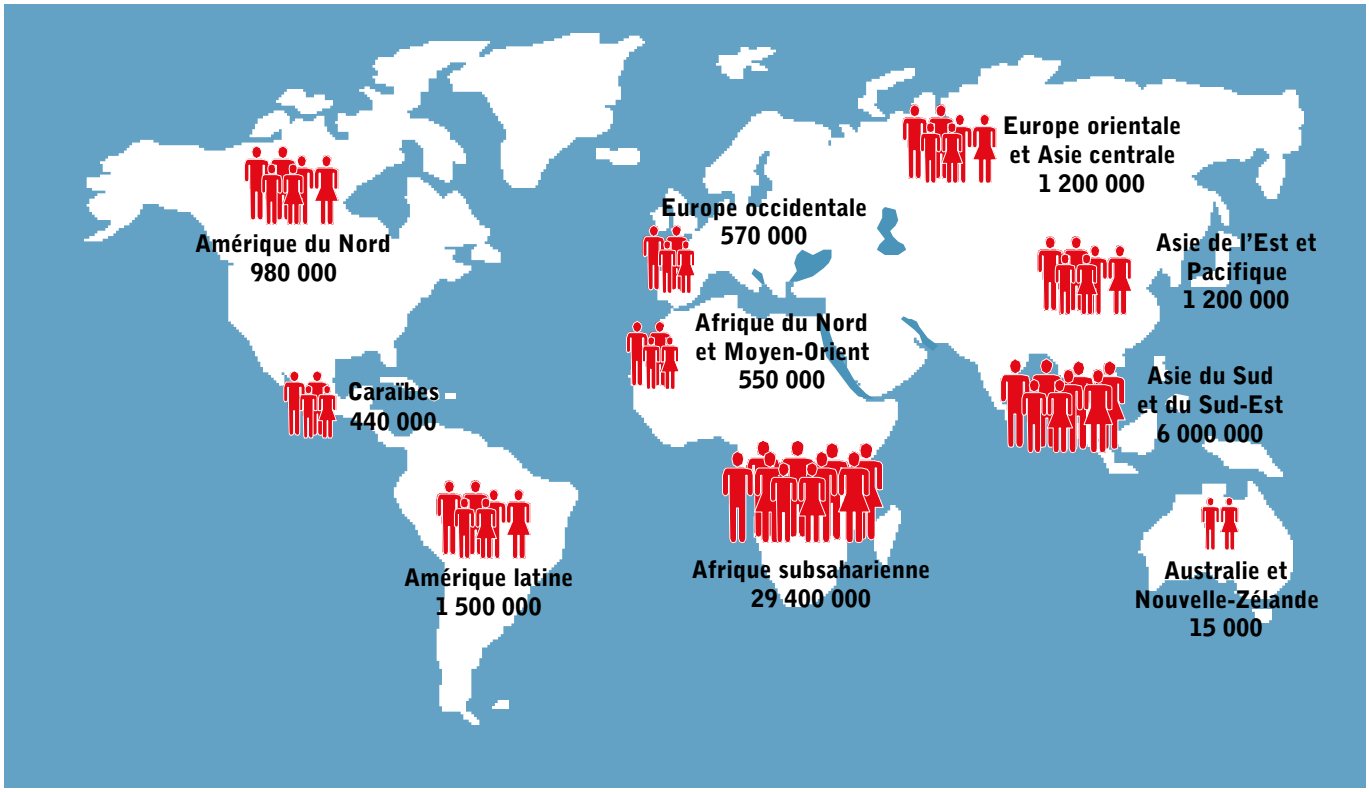

D'après *Le point sur l'épidémie de sida*, ONUSIDA,OMS, décembre 2002

Chaque jour, plus de 6 000 jeunes de moins de 24 ans sont infectés par le VIH. Chaque jour, environ 1 600 enfants meurent du sida. Plus de 14 millions d'enfants ont été rendus orphelins par le sida. Les enfants de moins de 18 ans représentent environ 10 % des 42 millions de personnes vivant avec le VIH.

Les enfants en situation difficile

Le VIH/sida « choisit » les chemins de l'ignorance et du silence pour s'étendre avec virulence. C'est parmi la population marginalisée, peu éduquée, peu informée et aux conditions de vie précaires qu'il se transmet avec le plus d'aisance.

Les enfants en situation difficile, en particulier les enfants de la rue, doivent lutter au quotidien pour leur survie : trouver de quoi se nourrir, chercher un endroit sûr pour passer la nuit, se protéger contre la violence permanente qui les menace. Cette situation ne facilite pas la prise de conscience des dangers de la propagation du VIH/sida. Comment s'intéresser à une hypothétique et future maladie quand le lendemain n'est pas assuré ? C'est tout le défi que doivent relever les programmes et actions de prévention mis en œuvre par les acteurs de terrain.

Stigmatisation et discrimination

Ce sont le silence, l'exclusion et l'isolement qui limitent la portée des actions visant à venir en aide aux personnes affectées ou infectées par le VIH.

Enfant de la rue, enfant dans la rue. Ils sont 120 millions de par le monde à souffrir de l'exclusion et de la précarité. Victimes de la stigmatisation et de la discrimination, ils sont exposés plus que d'autres au VIH/sida et en subissent doublement les conséquences. Parce qu'ils ont été rejetés dans la rue et vivent en marge de la société, ils sont ignorés et leurs besoins sont occultés. Parce qu'ils sont atteints du VIH/sida ou menacés de l'être, ils sont encore plus marginalisés.

« La stigmatisation et la discrimination associées au VIH et au sida constituent les plus importants obstacles à la prévention des nouvelles infections [...]. Malgré la catastrophe, le silence prévaut et l'action est ralentie par l'ostracisme et le déni et, en fin de compte, par le fait que les individus ont peur de s'exposer. »

Stigmatisation et discrimination associées au VIH/sida. Collection Meilleures pratiques, ONUSIDA, 2002

L'engagement

« ...l'opprobre, le silence, la discrimination et la dénégation, ainsi que l'absence de confidentialité, compromettent les efforts de prévention, de soins et de traitement et aggravent les effets de l'épidémie sur les individus, les familles, les communautés et les nations... »

Extrait de la *Déclaration d'engagement des Nations Unies sur le VIH/sida*, 2001 (paragraphe 13)

La stigmatisation discrédite significativement un individu aux yeux des autres. La stigmatisation associée au VIH/sida s'intègre dans les inégalités sociales existantes et les renforce.

La discrimination se produit lorsqu'une personne est traitée de manière inégale et injuste en raison de son appartenance, réelle ou supposée, à un groupe particulier.

Les trois visages de l'épidémie

1

L'épidémie d'infection par le VIH. Elle pénètre silencieusement et sans se faire remarquer.

2

L'épidémie de sida. Elle apparaît lorsque le VIH provoque des infections graves.

3

L'épidémie de stigmatisation, de discrimination, de reproches et de déni collectif.

QU'EST-CE QUE LE SIDA ?

Sida signifie syndrome d'immuno-déficience acquise. Le sida est causé par un virus, le VIH (Virus de l'Immunodéficience Humaine) qui attaque et détruit progressivement les défenses de l'organisme.

COMMENT CONTRACTE-T-ON LE VIH ?

Le VIH se transmet par les liquides biologiques tels que le sang, le sperme et les sécrétions vaginales.

QUELS SONT LES MODES DE TRANSMISSION DU VIH ?

Il existe trois principaux modes de transmission du VIH :

- Par les relations sexuelles (par voie vaginale, anale ou orale) lorsqu'il y a contact avec du sang, du sperme ou des liquides vaginaux d'une personne infectée à son ou sa partenaire sexuel(le). La présence d'autres maladies sexuellement transmissibles (MST) augmente le risque de transmission du VIH.
- Par le sang, essentiellement par les transfusions de sang (ou de produits sanguins), infecté par le virus ou par l'utilisation de matériel d'injection, comme par exemple des aiguilles, ou des seringues ou bien d'autres instruments perforants en contact avec du sang contaminé.
- D'une mère infectée à son enfant pendant la grossesse, à l'accouchement ou en cours d'allaitement.

MOYENS DE PRÉVENTION

- L'abstinence sexuelle
- L'usage systématique d'un préservatif neuf du début à la fin du rapport sexuel
- L'utilisation d'aiguilles, seringues et autres instruments perforants stérilisés
- L'usage unique et individuel du matériel d'injection intraveineuse de drogues
- Visite régulière dans un centre de prévention ou de soins en cas de questions ou de prise de risques
- La surveillance et le traitement pendant la grossesse et l'accouchement chez les femmes atteintes par le VIH

LE VIH NE SE TRANSMET PAS PAR

- Les contacts de la vie quotidienne, au travail ou à l'école par exemple
- Les poignées de main
- Les baisers
- La toux et les éternuements
- Les insectes et les animaux domestiques
- L'eau ou les aliments
- La vaisselle et autres ustensiles utilisés en collectivité
- Les toilettes
- Les piscines ou les bains publics

FAUSSES CROYANCES

Les informations erronées qui circulent à propos du VIH/sida peuvent engendrer encore plus de discrimination envers les personnes infectées.

- Une personne qui a l'air en bonne santé ne peut pas être infectée par le VIH **FAUX**
- Le VIH/sida affecte uniquement certaines personnes (prostitué[e]s, homosexuel[le]s et usagers de drogues) **FAUX**
- Il faut plus d'un rapport sexuel pour contracter le virus **FAUX**
- Les méthodes contraceptives autres que le préservatif empêchent la transmission du virus **FAUX**
- On ne peut pas jouer avec des personnes infectées par le VIH, ni leur parler, ni travailler avec elles, ni leur prendre la main... **FAUX**

IL EST IMPÉRATIF DE LUTTER CONTRE CES FAUSSES CROYANCES

Stigmatisation – Discrimination – Violation des droits de l'enfant

Le principe de non-discrimination est au cœur de la notion et de la pratique des droits de la personne

Enfant de la rue

Tous les enfants de la rue fuient la pauvreté, la promiscuité, la violence qui règnent à la maison. Certains d'entre eux gardent certes des liens distendus avec leur famille biologique et reviennent parfois dormir chez eux. Mais ils sont sans cesse plus nombreux à être livrés à eux-mêmes et à passer tout leur temps dans la rue, luttant au quotidien pour leur subsistance.

Pauvreté, désintégration familiale, éclatement des réseaux sociaux, conflits et déplacements forcés… les enfants de la rue sont exposés à tous les risques et à tous les abus : drogues, violences physiques et morales, sévices sexuels, prostitution. Vivant en bande, ils sont soumis aux lois du groupe et risquent de développer des conduites à risque dans leur vie quotidienne.

Les enfants de la rue sont ainsi particulièrement exposés à l'épidémie à cause de la stigmatisation et de la discrimination dont ils sont victimes, de leur exposition à des rapports sexuels non protégés (notamment contre de la nourriture, contre une protection ou contre de l'argent) et à l'usage de drogues illicites.

Le principal mode de transmission du VIH/sida est la voie sexuelle. L'information sur la sexualité et sur les comportements à adopter pour se protéger de l'épidémie aide les enfants à avoir un minimum conscience des risques. Mais les enfants de la rue n'ont pas accès à ces informations ; leur vie sexuelle se développe alors dans l'ignorance des dangers encourus.

Une exclusion multiple

1. Exclusion de l'éducation scolaire

enfants peu informés

2. Exclusion des services de santé

enfants fragilisés au plan physique, avec des défenses amoindries et n'ayant pas accès aux soins, notamment aux traitements disponibles

3. Exclusion économique

enfants à la recherche de moyens de subsistance et sujets à la prostitution

4. Exclusion sociale

enfants rejetés par la société et à qui l'on dénie le droit à l'avenir

5. Exclusion familiale

enfants souffrant d'une absence d'affection et de soins

Agissons Ensemble

Faire face à l'épidémie de VIH/sida chez les enfants de la rue, c'est donc faire face aux problèmes de pauvreté et de marginalisation économique, à la stigmatisation et au racisme associés à leur condition et à l'inégalité des rapports et des normes de pouvoir entre les sexes, mais c'est aussi redonner à ces enfants une meilleure image d'eux-mêmes et une vision de l'avenir, afin de les convaincre de la nécessité de la prévention du VIH/sida.

L'enfant sans avenir a besoin d'être mis en confiance – confiance en lui, confiance en la société – avant d'accepter l'éducation en général et les messages de prévention sur le VIH/sida en particulier.

De nouvelles stratégies d'éducation préventive adaptées aux enfants vivant en situation difficile sont nécessaires pour combattre l'ignorance. Cette éducation doit tout d'abord faire prendre conscience aux enfants de la situation de risque dans laquelle ils vivent et des comportements à adopter pour réduire leur exposition à ces risques. Cependant, la connaissance n'est pas suffisante. L'éducation préventive doit aussi se centrer sur les mentalités et ses fondements culturels, afin de produire de nouvelles attitudes, de faire émerger de nouvelles compétences et de donner la motivation suffisante pour changer les comportements et réduire ainsi les risques et la vulnérabilité.

Le succès d'une démarche d'éducation préventive auprès des enfants en situation difficile repose sur des approches novatrices, seules à même de toucher ceux qui sont les plus vulnérables et les plus isolés.

La réponse à l'épidémie doit mobiliser l'ensemble des acteurs de la société. Cette réponse part du principe que les personnes affectées ou infectées par le VIH/sida ne sont pas un « problème » mais une composante de la solution. Les enfants de la rue sont le produit d'une société et c'est au sein de cette société qu'il faut chercher les réponses à leurs besoins. C'est la capacité de la société à relever le défi et à prendre les choses en main qui, dans quelques pays, a permis les plus grands progrès contre l'épidémie.

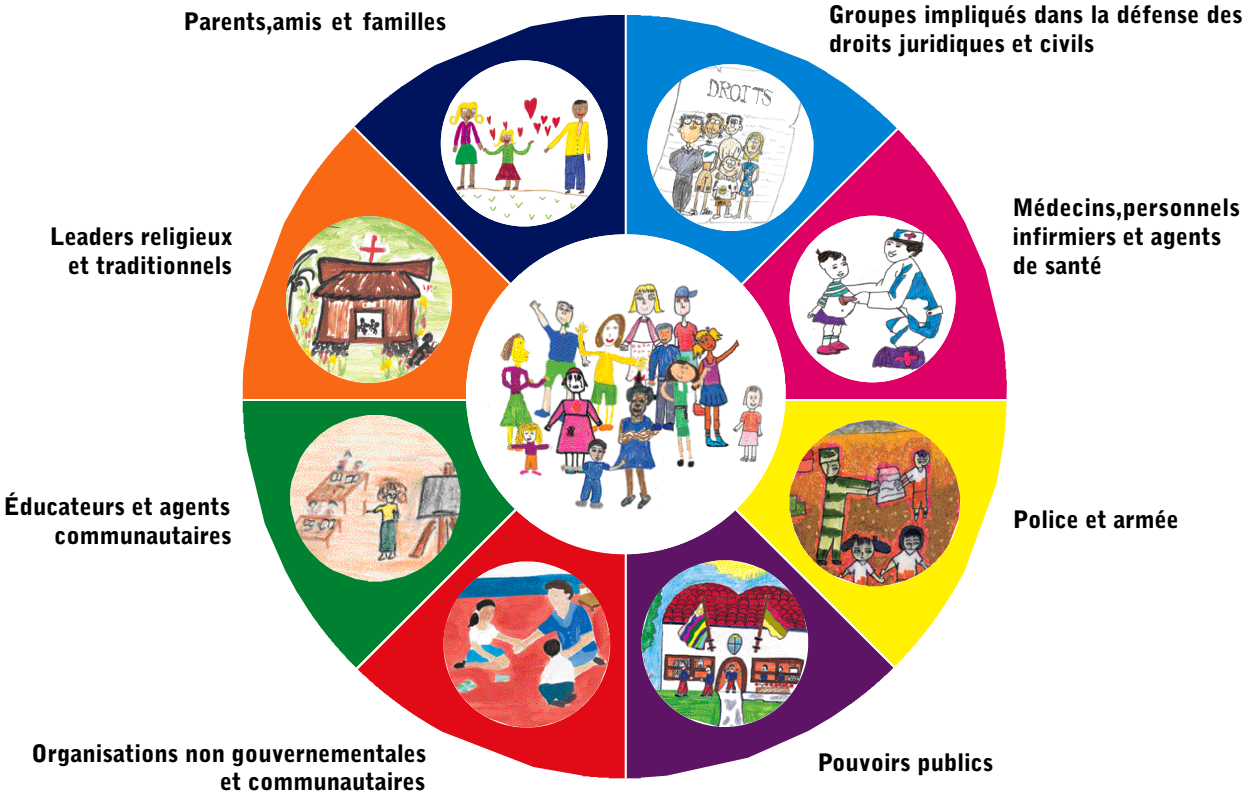

La prise de conscience des États

Il est nécessaire, si l'on veut réagir efficacement à l'épidémie, qu'une forte impulsion soit donnée à tous les niveaux de la société.

Extrait de la *Déclaration d'engagement des Nations Unies sur le VIH/sida*, 2001

La Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée par 191 pays, reconnaît des droits à tous les enfants. L'article 2 de la Convention stipule que tout enfant a droit d'être protégé contre toutes les formes de discrimination ; les articles 13, 17 et 24 lui garantissent le droit à l'information, en particulier l'information sur la santé ; l'article 28 lui donne le droit à l'éducation ; l'article 32 et 34 le droit d'être protégé contre l'exploitation. Mais, pour des millions d'enfants en situation difficile dans le monde, ces droits sont constamment bafoués.

La situation dramatique de ces enfants demande pourtant une attention et une protection particulières. Les Etats, dans leur lutte contre la discrimination dont sont victimes les enfants en situation difficile, doivent répondre à **une triple obligation :**

Le rôle des éducateurs comme agent de prévention

Les éducateurs font le lien avec les enfants et c'est par eux que nombre d'informations et de connaissances sont transmises. De leur formation et de leur sensibilisation au thème du VIH/sida et à l'éducation sexuelle dépendra leur capacité à sensibiliser les enfants à la nécessité et aux méthodes de prévention.

Il est essentiel que les supports mis à disposition des éducateurs soient adaptés aux capacités et aux besoins des enfants et répondent à la spécificité de l'environnement dans lequel ils évoluent.

Les projets communautaires

La mobilisation des pouvoirs publics doit servir de catalyseur à des projets communautaires qui doivent permettre aux enfants de la rue de prendre conscience de l'épidémie et des mesures de prévention. Ces projets menés à bien avec les éducateurs spécialisés s'inscrivent dans une stratégie générale d'attention et d'éducation. Ils doivent être simples et accessibles, à même de recréer un sentiment d'appartenance pour des enfants en manque d'affection. Ces projets doivent redonner confiance aux enfants pour leur permettre de se construire un avenir.

Les projets développés avec ces enfants seront en phase avec leurs centres d'intérêt et leurs préoccupations. Des activités simples et quotidiennes serviront de point de départ à une démarche plus globale d'éducation et de prévention incluant débats et dialogues sur le VIH/sida. Chaque projet doit permettre aux enfants de la rue d'exprimer des opinions et de les partager avec le reste de la communauté, et d'aider ainsi à rompre la stigmatisation, la discrimination et l'isolement.

DIX MESURES
POUR LUTTER CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE VIH/sida*

1. Mettre fin au silence, à la stigmatisation et à la honte

2. Fournir aux jeunes connaissances et informations

3. Donner aux jeunes les compétences nécessaires pour mettre leurs connaissances en pratique

4. Fournir des services de santé adaptés aux jeunes

5. Encourager les tests volontaires et confidentiels en matière de dépistage du VIH

6. Collaborer avec les jeunes, encourager leur participation

7. Amener les jeunes vivant avec le VIH/sida à participer

8. Créer un environnement sûr et favorable

9. Atteindre les jeunes les plus exposés

10. Renforcer les partenariats, assurer un suivi

Les jeunes et le VIH/sida : une solution à la crise, UNICEF, UNESCO, OMS, 2002

Dessins des enfants de la collection « *Les enfants écrivent un livre à l'école sur la Convention relative aux droits de l'enfant* », UNICEF-UNESCO, P.A.U. Education, 1999.

Programme d'éducation des enfants en situation difficile. Secteur de l'Education-UNESCO, 7 Place de Fontenoy, 75352 PARIS 07 SP – France.
Téléphone : 33 (0) 1 45 68 11 73/08 46 | Télécopie : 33 (0) 1 45 68 56 26 | Courrier électronique : streetchildren@unesco.org

© P.A.U. Education, décembre 2002